

## CONSEIL D'ECOLE 03/10/17

- + Charte concernant les enfants en situation de difficulté : bien penser à signer le papier.
- + Les bons de commande concernant les abonnements, bien les mettre dans une enveloppe et le chèque à l'ordre de l'OGEC.
- + Alerte intrusion, type confinement, faite à l'école pour s'entraîner.  
On ferme la porte de classe, on occulte les fenêtres puis on se dirige vers une zone de confinement.
- + **Cahier de liaison** : Importance de bien signer les mots.
- + **Projets** :
  - **Moulin Guitare** : le 26 juin : PS – MS – GS : découverte d'instruments de musique. Ateliers et spectacles musicaux.
  - **Cross** : avec le réseau REPAC (plusieurs écoles du secteur) : GS – CP – CE1 à St Marcellin (départ le matin, pique nique le midi, départ vers 13h et retour vers 14h à l'école) : le 19 octobre. 6 min pour les GS ; 9 min pour les CP ; 12 min pour les CE1.
  - **CP – CE1** : découverte autour de l'eau. ½ journée autour des contes et des légendes. ½ journée sur le terrain pour l'observation.
  - **CP – CE1 – CE2** : Le 26 juin : Pont en Royan autour de l'eau : visite du musée, dégustation d'eau minérale, petits films.
  - **CM1 – CM2** : Londres et projet potager (avec le collègue du LEAP)
  - **1 film** par classe au cinéma.
  - Projet de fin d'année en attente.
  - **Spectacle de Noël** : « le voyage des aliments »
  - Loto le 19 novembre : besoin de lots.

**Besoin que les parents se mobilisent pour l'APEL et les manifestations OGEC.  
Tous les projets sont maintenus pour cette année. Mais pour les maintenir, toutes les familles doivent se mobiliser.**

Suite à la suppression des contrats aidés, le contrat de Chantal (personnel OGEC) n'a pas pu être reconduit. Pour l'instant, 2 salariés s'occupent de la cantine, des bénévoles de l'OGEC aide ces 2 personnes.

Restructuration de la garderie : 1 seule personne.

La direction signale que cette baisse des contrats aidés entrainera certainement une hausse des contributions scolaires et notamment la fin de la prise en charge par l'OGEC de la cotisation diocésaine due pour chaque enfant scolarisé dans l'établissement.